

Conseil Supérieur de l'Emploi

Rapport 2009

Insertion des jeunes sur le marché du travail



Jan Smets,
Vice-président

7 octobre 2009

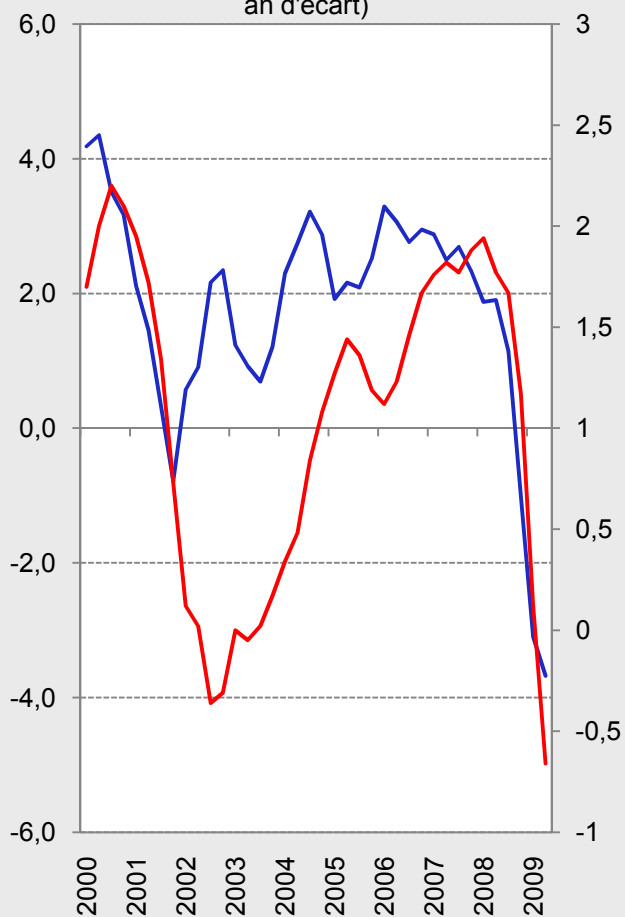
Structure de l'exposé

- ▶ **1. Situation conjoncturelle**
- ▶ 2. Caractérisation de la population âgée de 15 à 29 ans
- ▶ 3. Éducation et formation
- ▶ 4. Insertion des jeunes sur le marché du travail
- ▶ 5. L'emploi des jeunes
- ▶ 6. Recommandations

Évolution récente de l'activité, de l'emploi et du chômage

Activité et emploi intérieur

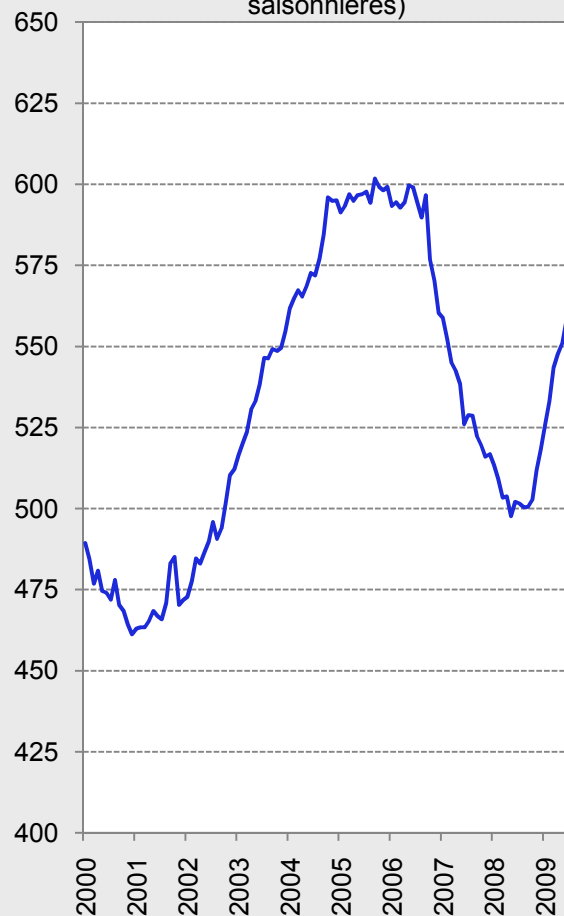
(données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier, pourcentages de variation à un an d'écart)



— PIB en volume (échelle de gauche)
— Emploi intérieur (échelle de droite)

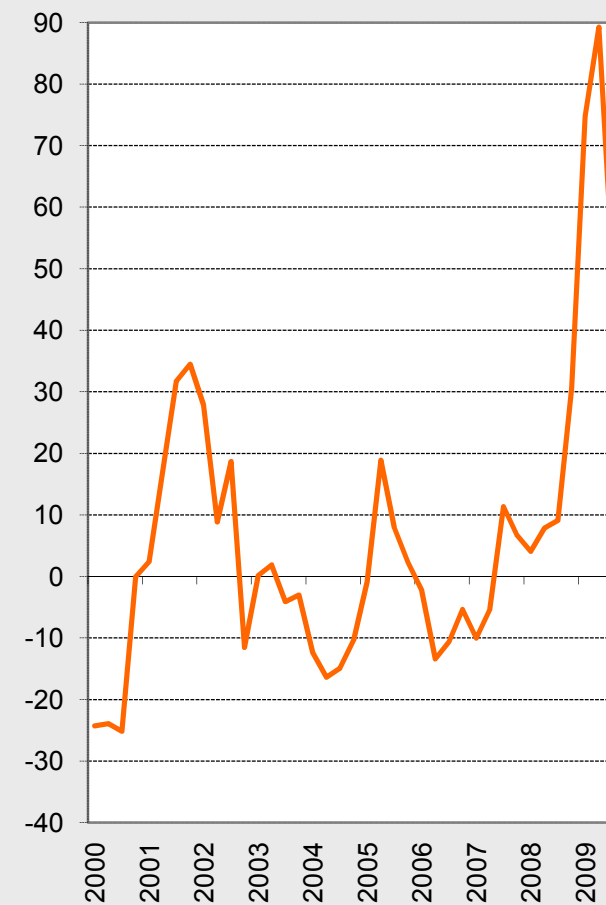
Chômage

(milliers de personnes, données mensuelles corrigées des variations saisonnières)



Chômage temporaire¹

(données trimestrielles brutes, pourcentages de variation à un an d'écart)

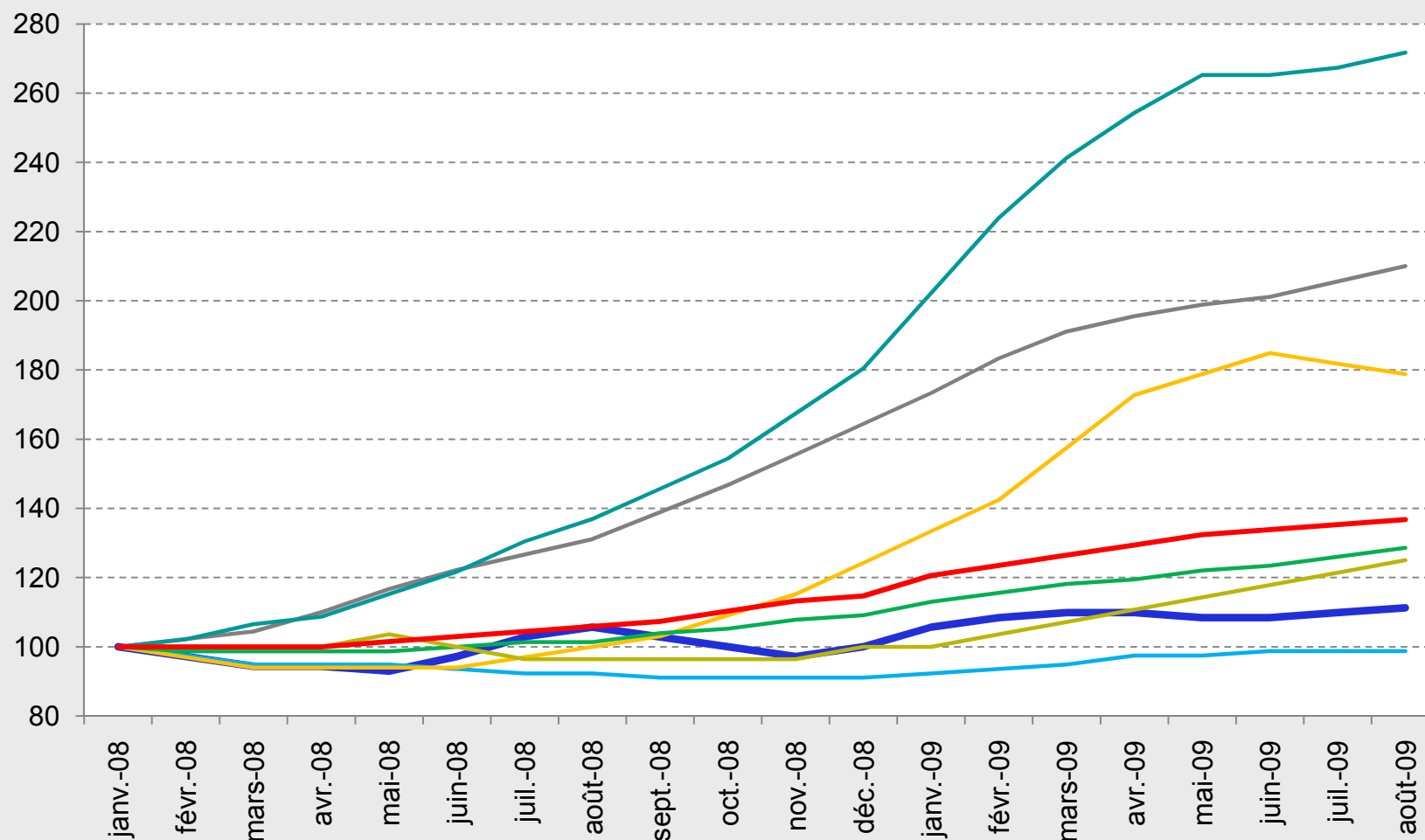


Sources: ICN, ONEM.

¹ Unités physiques, 3^e trimestre de 2009: moyenne de juillet et août.

Taux de chômage harmonisés

(données mensuelles corrigées des variations saisonnières, indices janvier 2008=100)



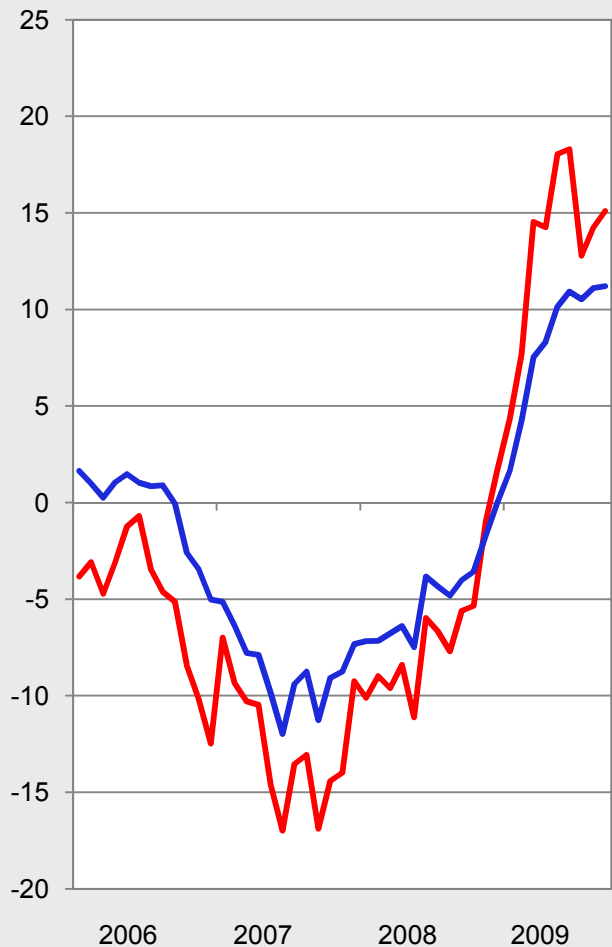
Taux de chômage août 2009 (en p.c.)	BE	DE	DK	ES	FR	IE	NL	UE15
	7,9	7,7	5,9	18,9	9,9	12,5	3,5	9,3

Source: Eurostat.

Évolution récente du chômage des jeunes

(pourcentages de variation à un an d'écart par rapport au mois correspondant de l'année précédente)

Chômage par âge



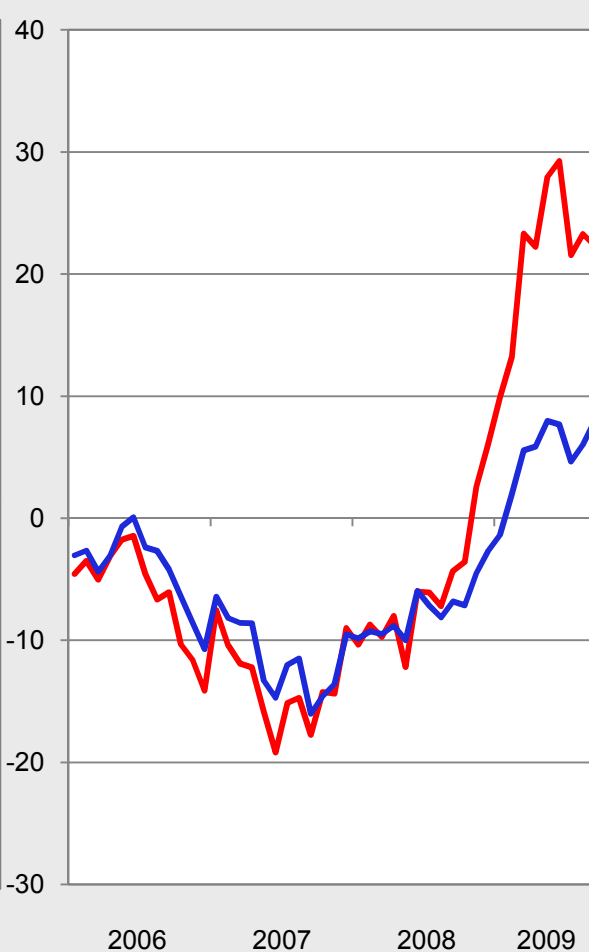
— Moins de 25 ans — 25 ans et plus

Taux de chômage harmonisé en 2008 (en p.c.)

18,0

5,9

Chômage des jeunes ventilé par genre

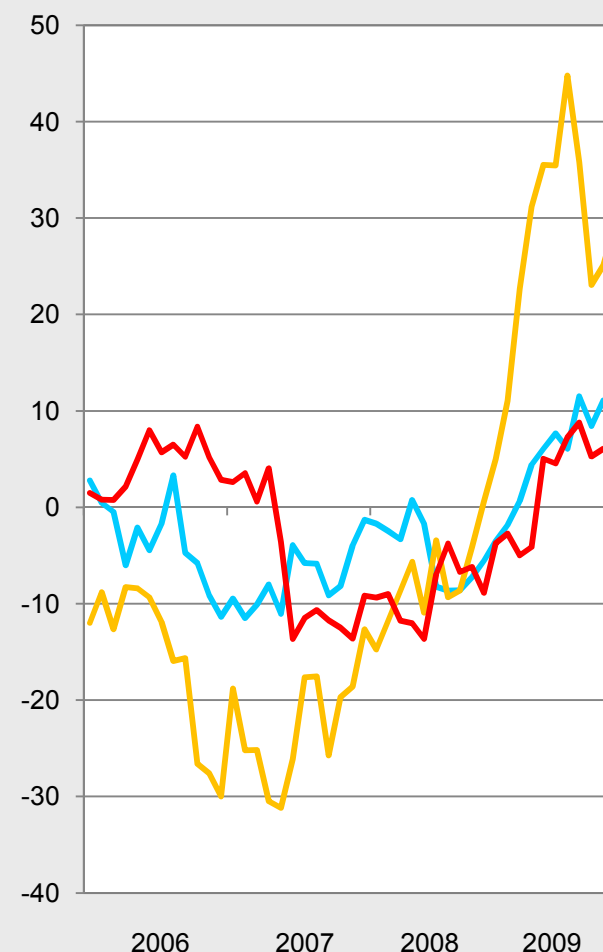


— Hommes — Femmes

17,3

18,7

Chômage des jeunes ventilé par région



— Bruxelles — Flandre — Wallonie

33,2

10,5

27,5

Sources: DGSIE (EFT), ONEM.

Sensibilité conjoncturelle du chômage en Belgique au cours de la période 1982-2008

(corrélation la plus forte et, entre parenthèses, retard en trimestres avec lequel elle survient)

	Total	Moins de 30 ans	De 30 à 44 ans	45 ans et plus
Total	-0,65 (2)	-0,73 (1)	-0,72 (2)	-0,31 (4)
dont:				
Hommes	-0,64 (2)	-0,75 (1)	-0,75 (1)	-0,30 (4)
Femmes	-0,63 (2)	-0,69 (1)	-0,67 (3)	-0,31 (4)
Bruxelles	-0,56 (3)	-0,65 (2)	-0,62 (3)	0,23 (4)
Flandre	-0,66 (2)	-0,75 (1)	-0,73 (2)	-0,31 (4)
Wallonie	-0,58 (4)	-0,61 (2)	-0,64 (4)	-0,31 (4)

Sources: ICN, ONEM.

Situation conjoncturelle : Synthèse

▶ **Contexte macroéconomique**

- Conséquence du retournement conjoncturel, le chômage global a augmenté dès la fin de 2008, mais moins en Belgique que dans l'UE15.
- L'usage accru du chômage temporaire a limité les destructions d'emploi.

▶ **Sensibilité conjoncturelle**

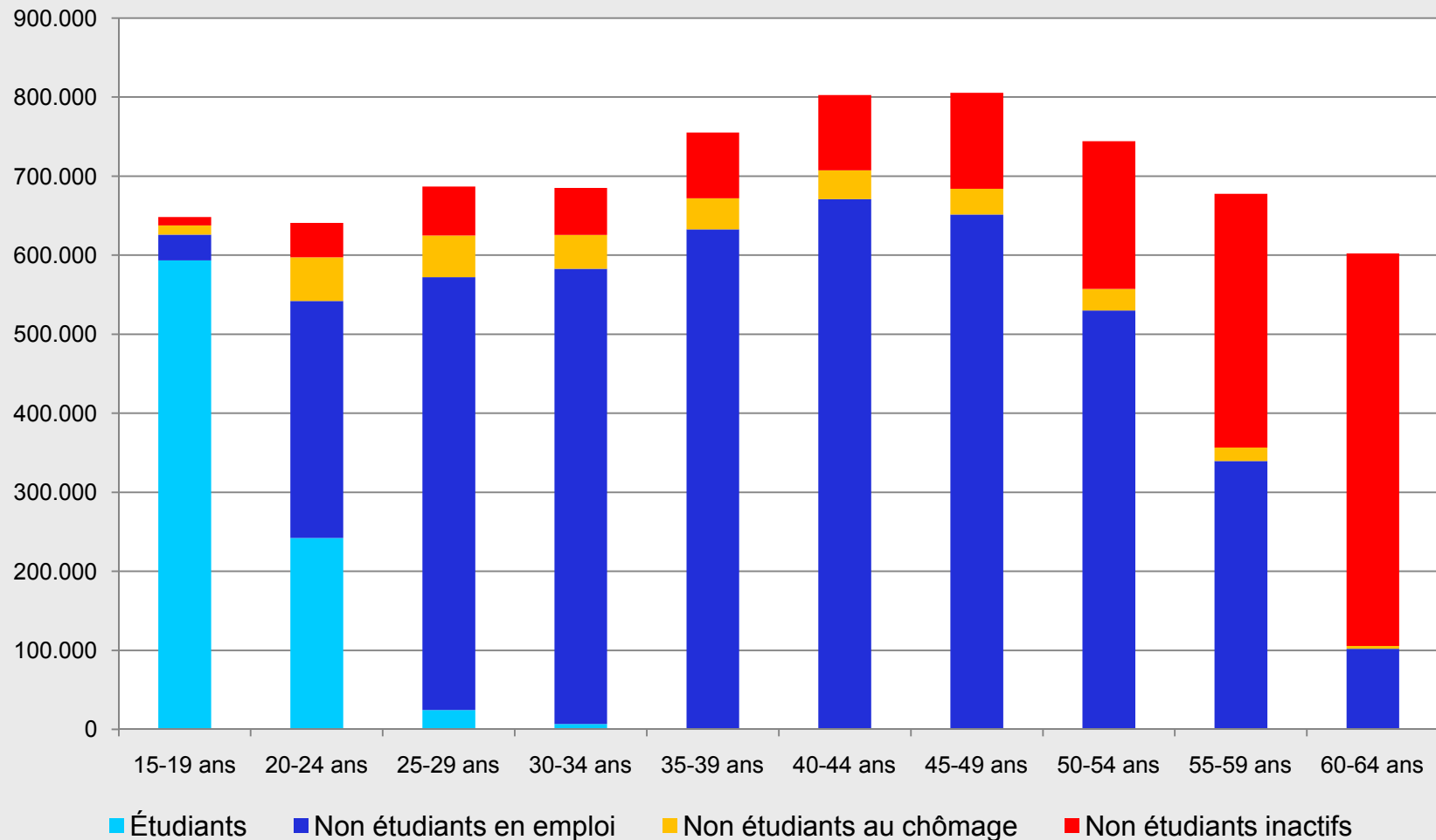
- Le chômage des jeunes a davantage progressé que celui des plus de 25 ans. La hausse a été particulièrement vive pour les jeunes hommes et en Flandre, précédant la progression dans les autres régions.
- La sensibilité à la conjoncture du chômage des jeunes est semblable à celle des 30-44 ans, mais le délai de réaction est plus rapide.
- Parmi les jeunes, la sensibilité à la conjoncture est plus forte pour les hommes et en Flandre.

Structure de l'exposé

- ▶ 1. Situation conjoncturelle
- ▶ **2. Caractérisation de la population âgée de 15 à 29 ans**
- ▶ 3. Éducation et formation
- ▶ 4. Insertion des jeunes sur le marché du travail
- ▶ 5. L'emploi des jeunes
- ▶ 6. Recommandations

Statut socioéconomique de la population de 15 à 64 ans en 2008: ventilation par groupes d'âge

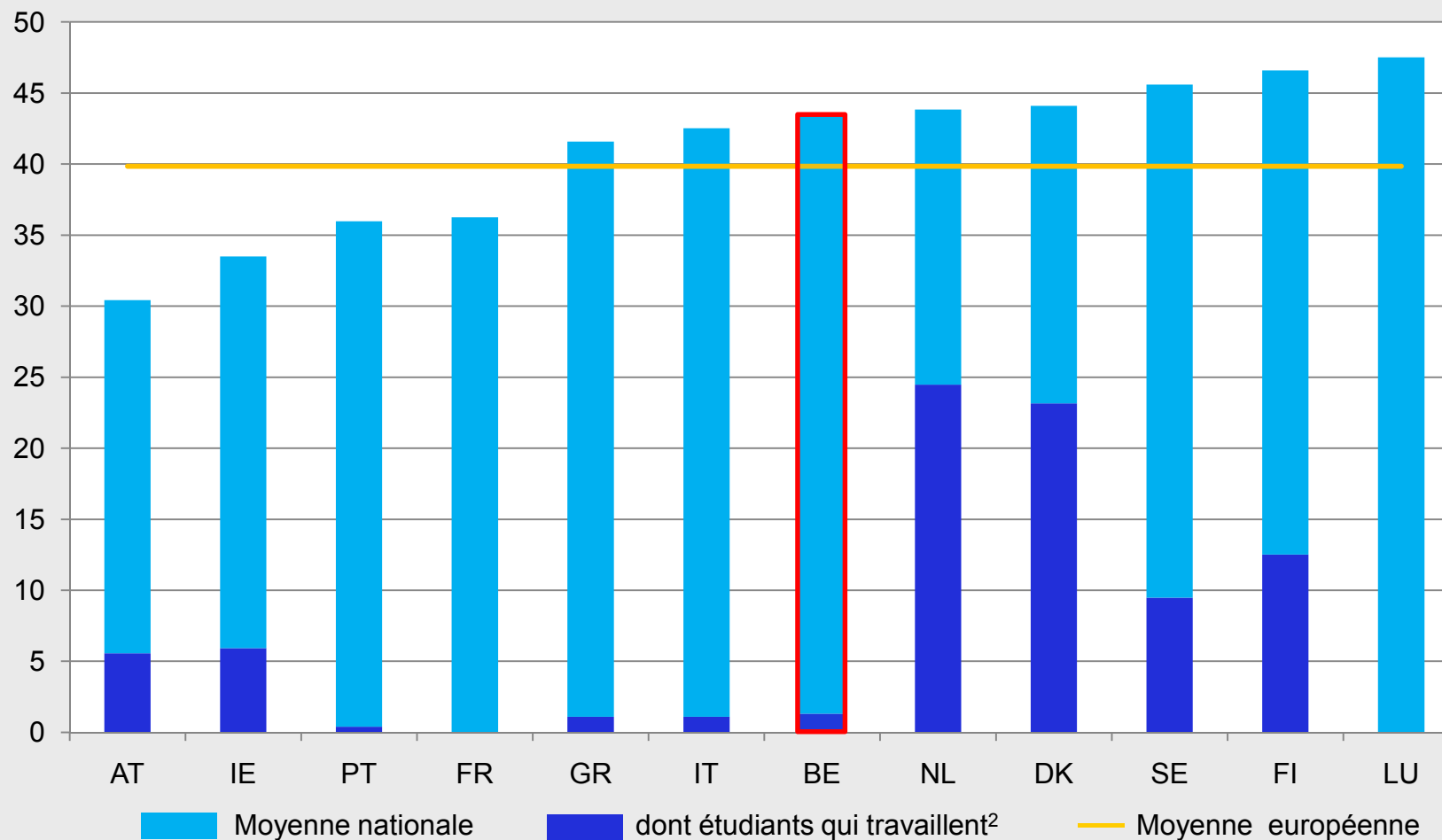
(nombre de personnes)



Source: DGSIE (EFT).

Étudiants dans la population de 15 à 29 ans dans les pays de l'UE12¹ en 2008

(pourcentages du total)



Source: Eurostat (EFT).

¹ UE12: UE15 hors Allemagne, Royaume-Uni et Espagne, pays pour lesquels on ne peut isoler la population étudiante.

² Données non disponibles pour la France et le Luxembourg.

Population ventilée par statut socioéconomique en Belgique et dans l'UE¹ en 2008

(pourcentages du total)

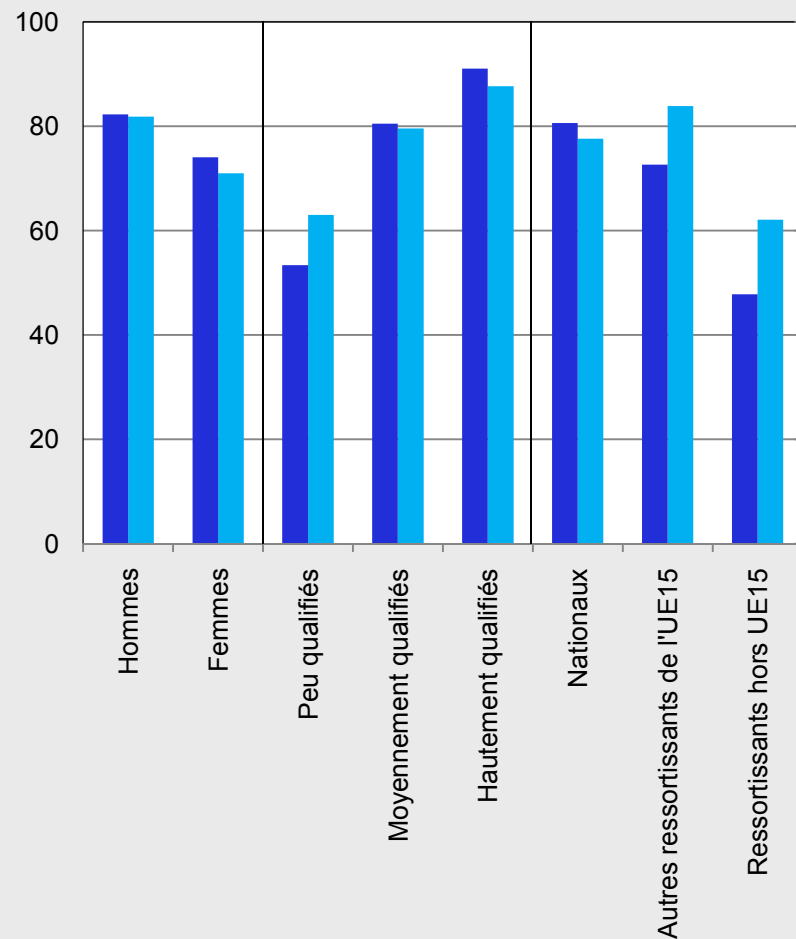
		Emploi	Chômage	Inactivité
15-64 ans	Belgique	62,4	4,7	32,9
	<i>p.m. UE15</i>	67,3	5,2	27,5
15-29 ans	Belgique	45,7	6,7	47,7
	<i>p.m. UE15</i>	53,7	7,4	38,9
<i>dont, hors étudiants</i>				
Belgique		78,3	10,8	10,9
Bruxelles		63,6	18,6	17,9
Flandre		86,0	6,1	7,9
Wallonie		69,7	16,6	13,7
<i>p.m. UE12</i>		76,6	10,3	13,1

Sources: DGSIE (EFT), Eurostat (EFT).

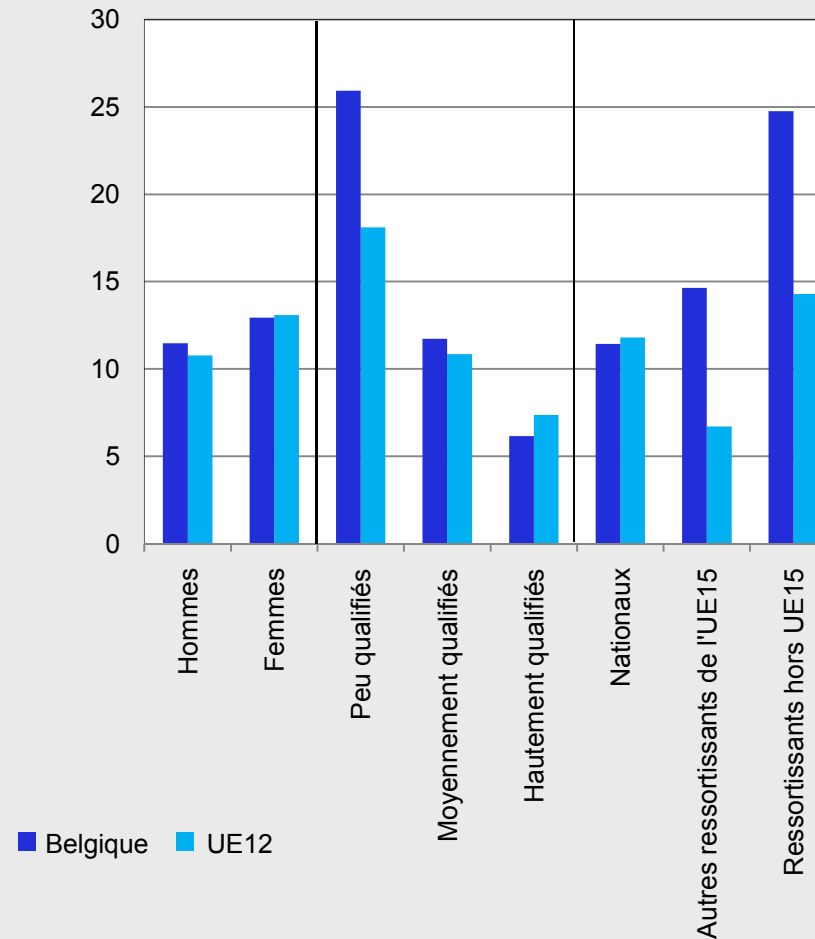
¹ UE15 pour la population totale; UE12 (hors Allemagne, Royaume-Uni et Espagne) pour la population non étudiante.

Emploi et chômage dans la population non étudiante de 15 à 29 ans en Belgique et dans l'UE12¹ en 2008

Taux d'emploi, en p.c. de la population non étudiante correspondante



Taux de chômage, en p.c. de la population active non étudiante correspondante



Sources: DGSIE (EFT), Eurostat (EFT).

¹ UE12: hors Allemagne, Royaume-Uni et Espagne, pays pour lesquels on ne peut isoler la population étudiante.

Caractérisation de la population de 15 à 29 ans: synthèse

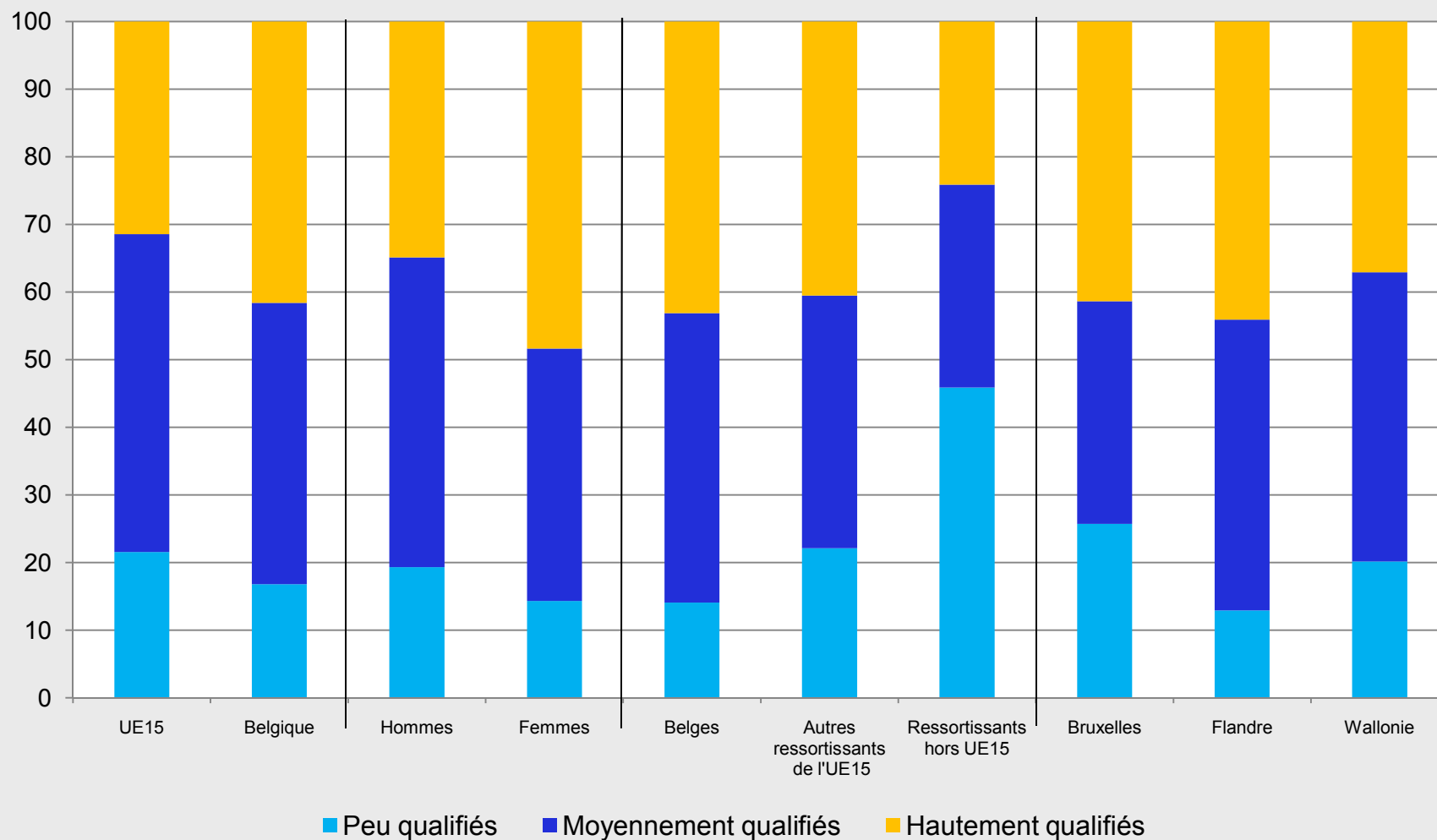
- ▶ Proportion d'étudiants parmi les 15-29 ans légèrement supérieure à la moyenne européenne, mais peu combinent scolarité et emploi, d'où un taux d'emploi inférieur à la moyenne UE.
Hors étudiants, il est supérieur à la moyenne européenne.
Les disparités régionales sont très marquées.
- ▶ Certains groupes de population (les peu qualifiés et les étrangers) rencontrent des difficultés d'insertion plus grandes qu'en moyenne dans l'UE.

Structure de l'exposé

- ▶ 1. Situation conjoncturelle
- ▶ 2. Caractérisation de la population âgée de 15 à 29 ans
- ▶ **3. Éducation et formation**
 - **3.1 Niveau d'éducation de la population**
 - **3.2 Formation initiale**
- ▶ 4. Insertion des jeunes sur le marché du travail
- ▶ 5. L'emploi des jeunes
- ▶ 6. Recommandations

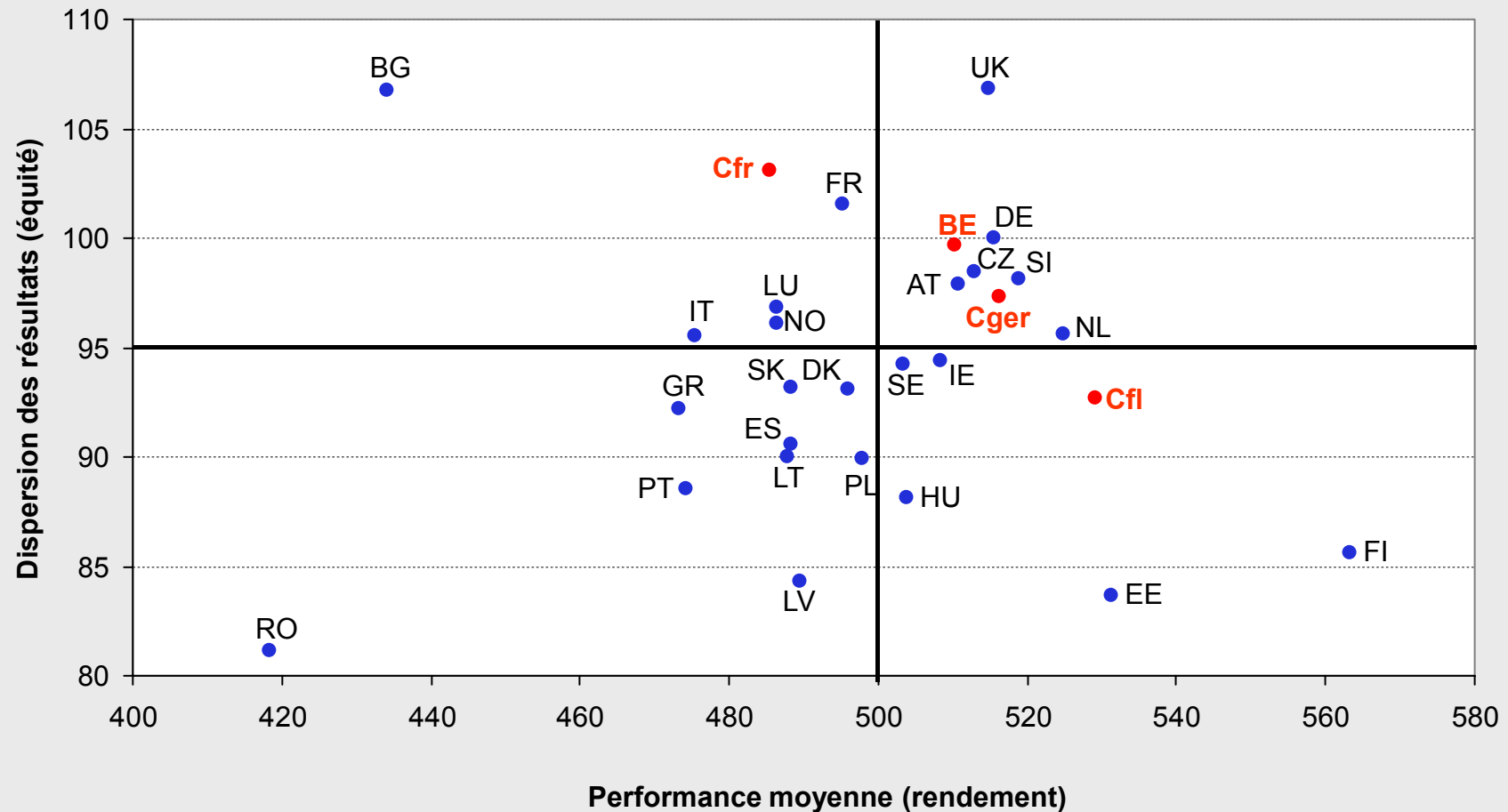
Niveau d'éducation des 25-29 ans en Belgique et dans l'UE15 et ventilation selon les caractéristiques personnelles en Belgique en 2008

(pourcentages du total)



Sources: DGSIE (EFT), Eurostat (EFT).

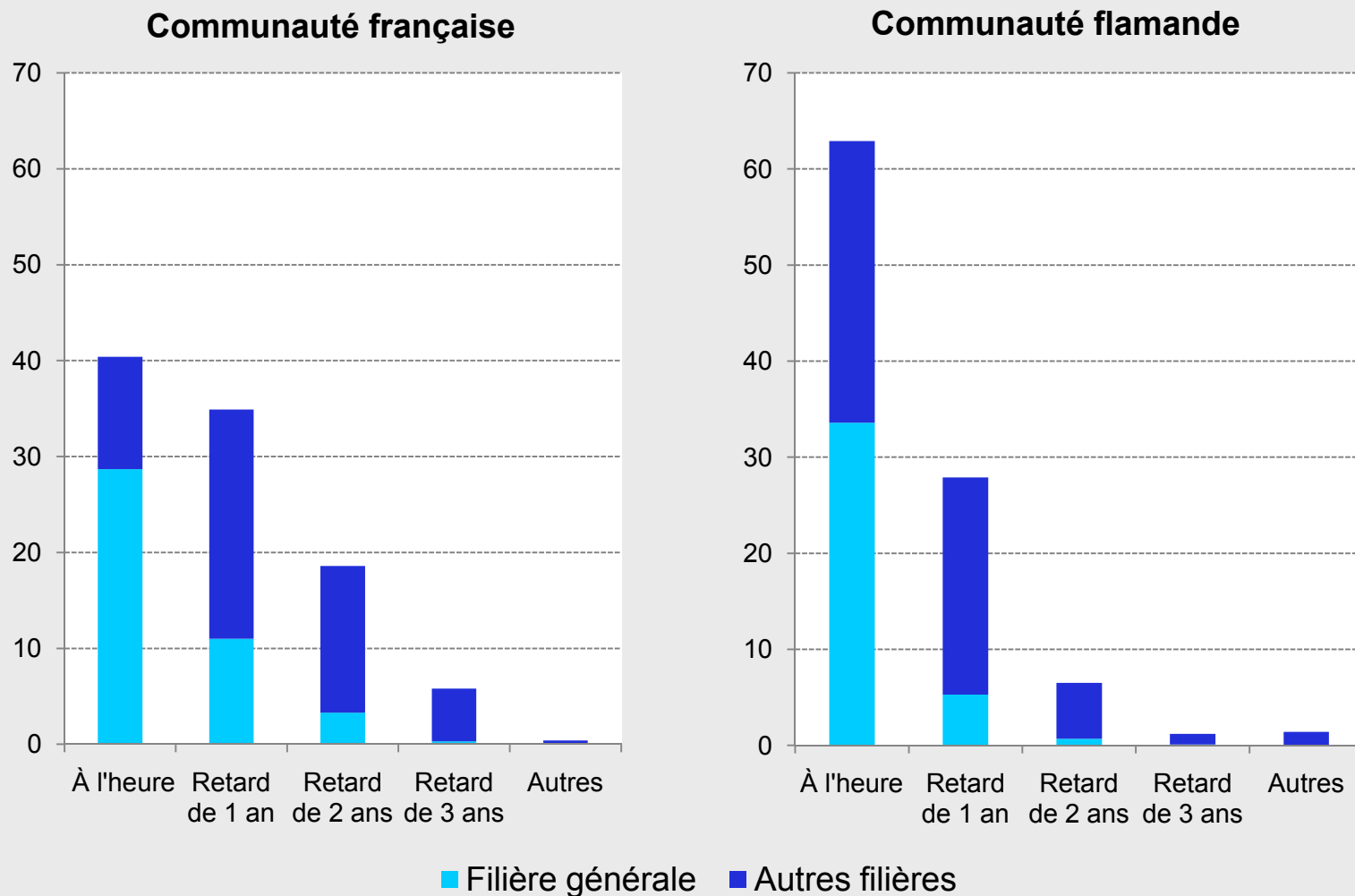
Scores moyens et dispersion des résultats en culture scientifique: PISA 2006



Source: OCDE (PISA 2006).

Retards et orientations scolaires à 17 ans, 2007-2008¹

(en pourcentage du nombre d'élèves âgés de 17 ans à la fin de 2007)

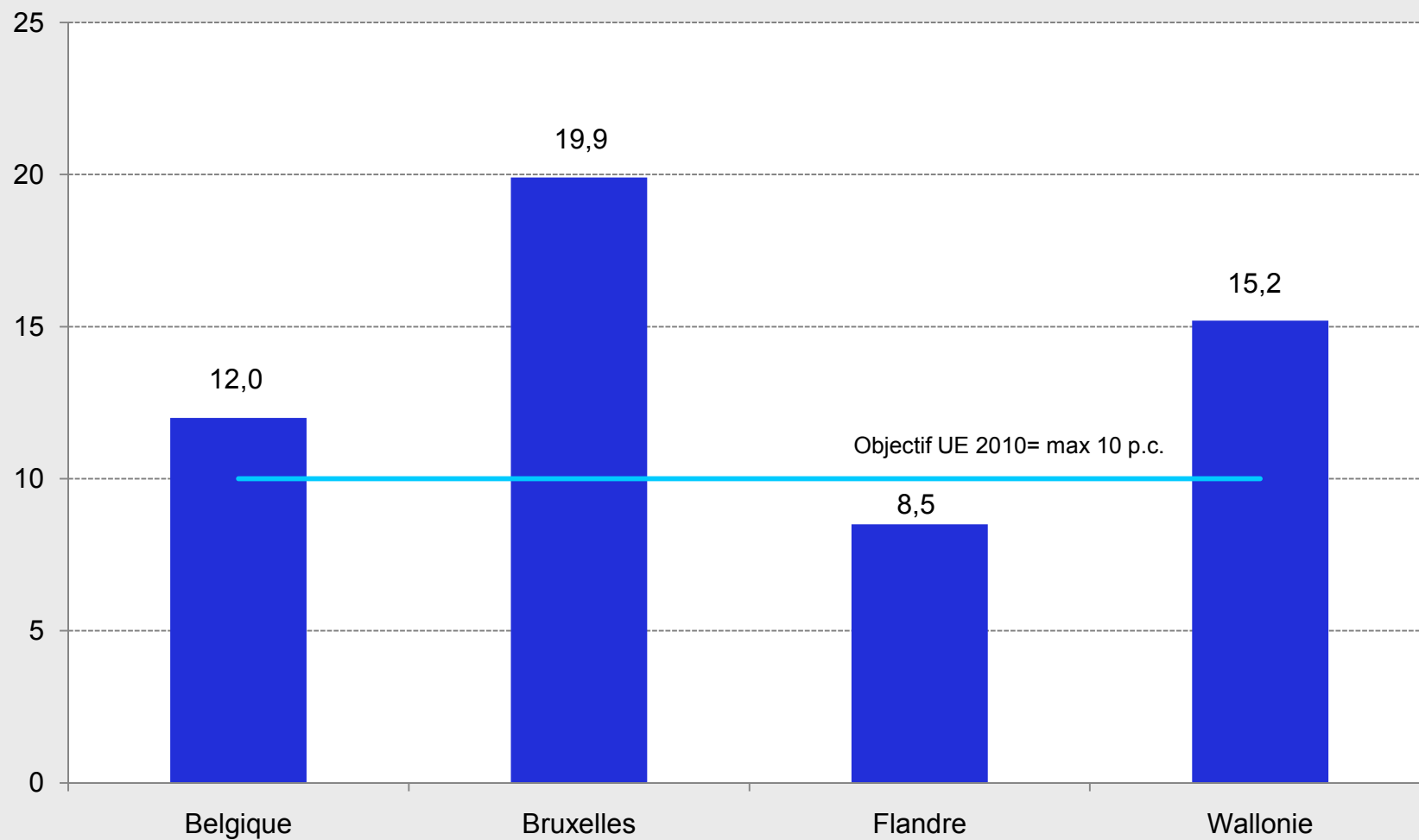


Sources: Ministère de la Communauté flamande, Ministère de la Communauté française.

¹ Enseignement de plein exercice, à l'exclusion de l'enseignement modulaire pour la Communauté flamande.

Jeunes quittant prématurément l'école en 2008

(pourcentages de la population âgée de 18 à 24 ans ne suivant ni études ni formation et dont le niveau d'éducation ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur)



Sources: CE, WSE.

Éducation et formation: Synthèse

▶ **Niveau d'éducation de la population**

Recul marqué de la proportion des jeunes peu qualifiés entre 1992 et 2008, mais il subsiste des différences sensibles entre les régions, en partie en raison de l'importance de la population étrangère (ou d'origine étrangère) qui y est établie.

▶ **Formation initiale**

- L'écart de performances entre Cté flamande et Cté française est très marqué et les résultats des francophones sont plus dispersés. Éléments d'explication: pratique plus répandue du redoublement et sélections successives, milieu socioéconomique des élèves, davantage d'élèves issus de l'immigration, socles de compétences différents.
- Les retards sont plus fréquents en Cté française qu'en Cté flamande; les redoublements s'accompagnent souvent d'une réorientation vers les filières techniques ou professionnelles.
- Une proportion importante d'élèves quittent prématurément l'école.

Structure de l'exposé

- ▶ 1. Situation conjoncturelle
- ▶ 2. Caractérisation de la population âgée de 15 à 29 ans
- ▶ 3. Éducation et formation

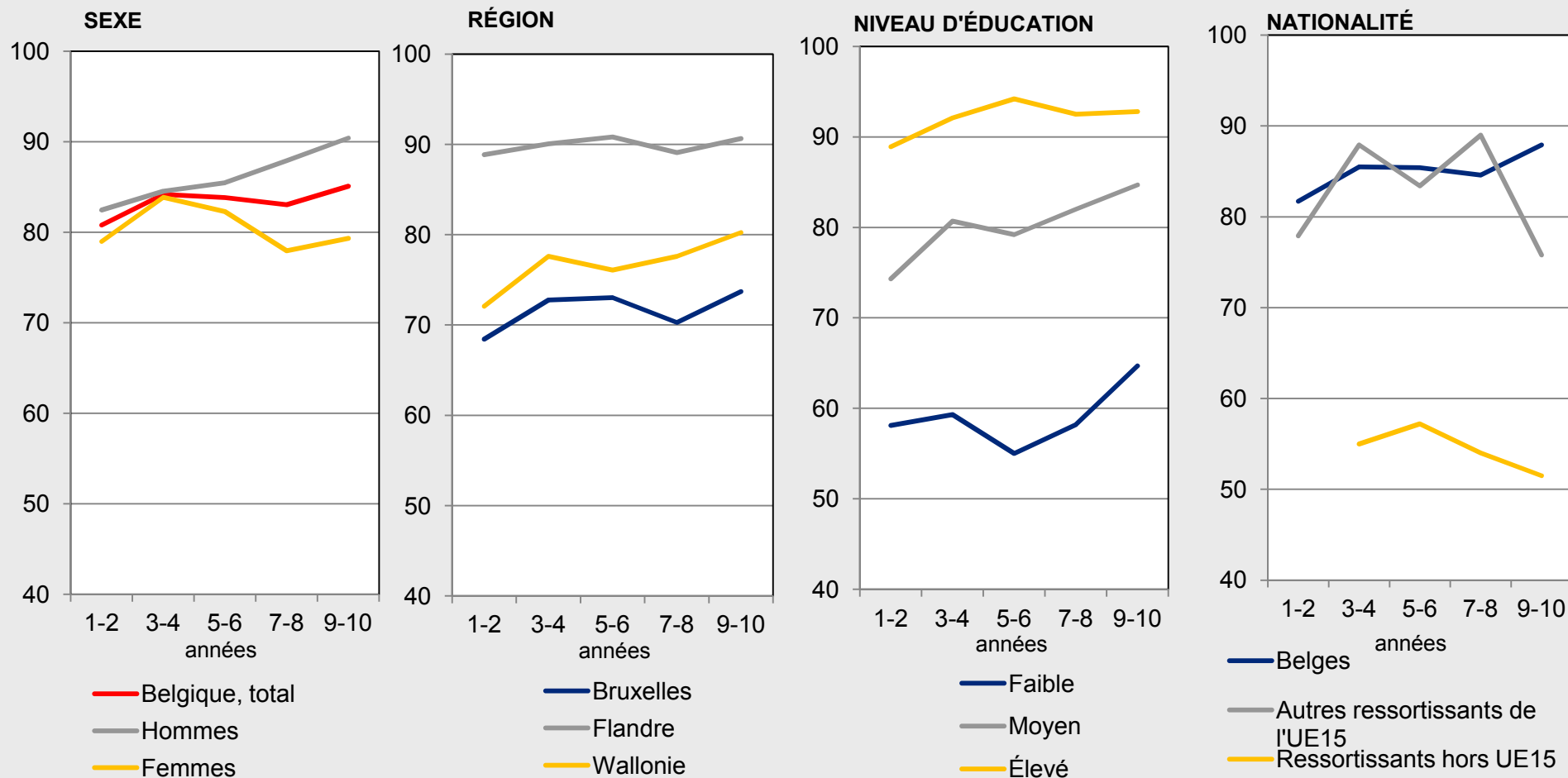
- ▶ **4. Insertion des jeunes sur le marché du travail**

- ▶ 5. L'emploi des jeunes
- ▶ 6. Recommandations

Taux d'emploi X années après l'obtention du diplôme le plus élevé en Belgique¹ en 2007

(pourcentages de la population non étudiante âgée de 15 à 39 ans correspondante)

VENTILATION PAR:

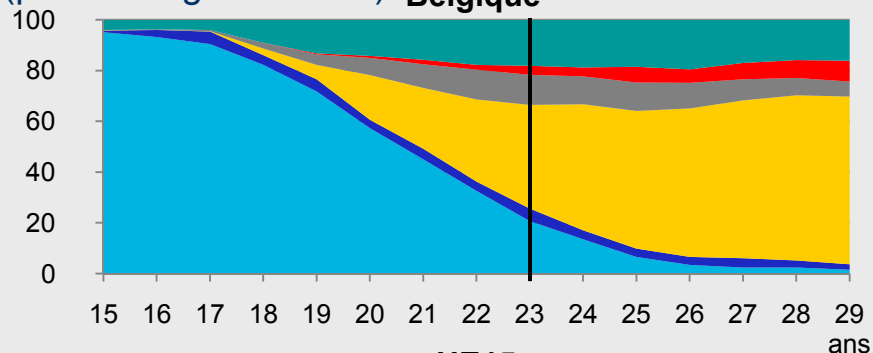


Source: Eurostat (EFT).

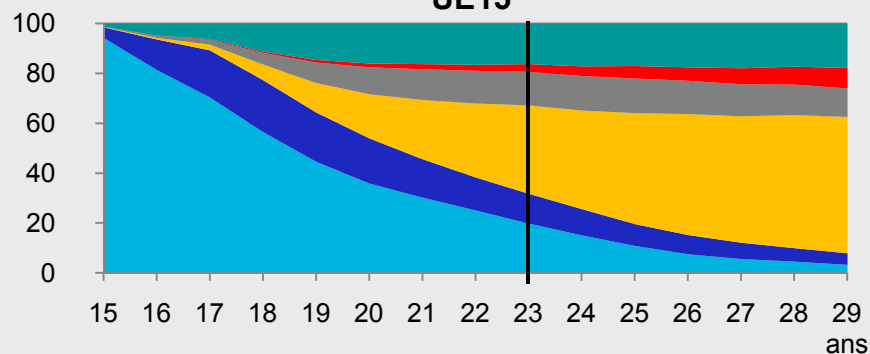
¹ Les données non représentatives n'apparaissent pas dans le graphique.

Situation au regard de l'emploi par âge simple en Belgique et dans l'UE15, et ventilation par niveau d'éducation en Belgique, en 2007

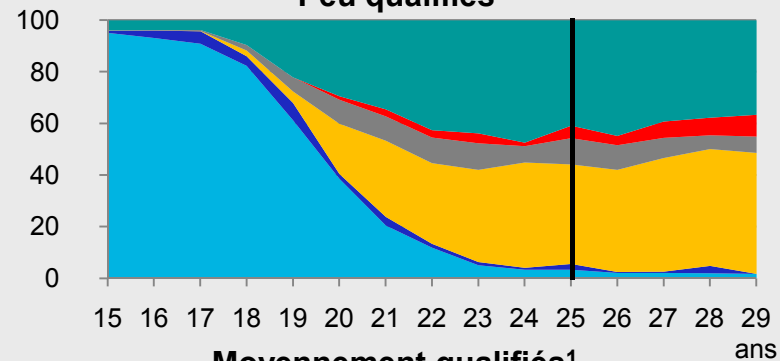
(pourcentages du total) **Belgique**



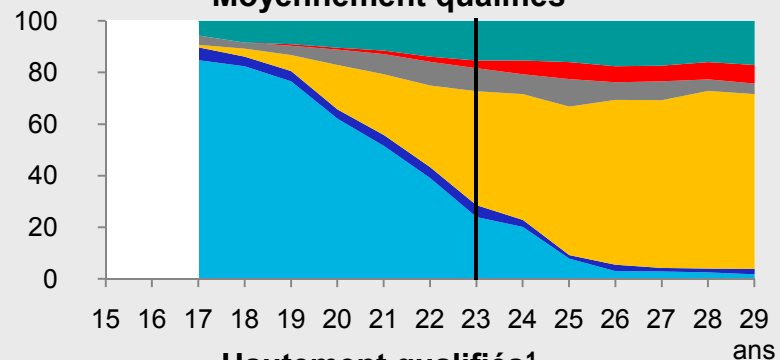
UE15



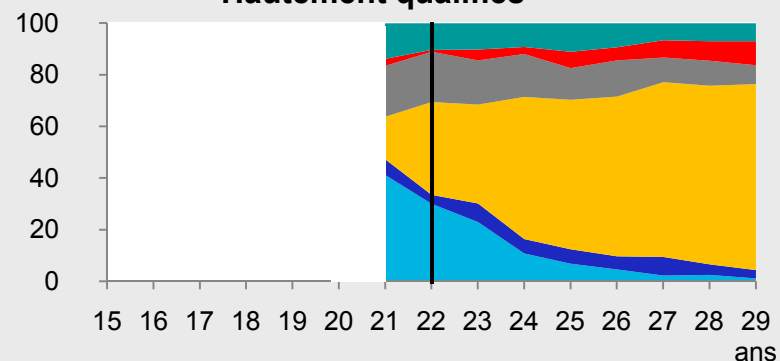
Peu qualifiés



Moyennement qualifiés¹



Hautement qualifiés¹

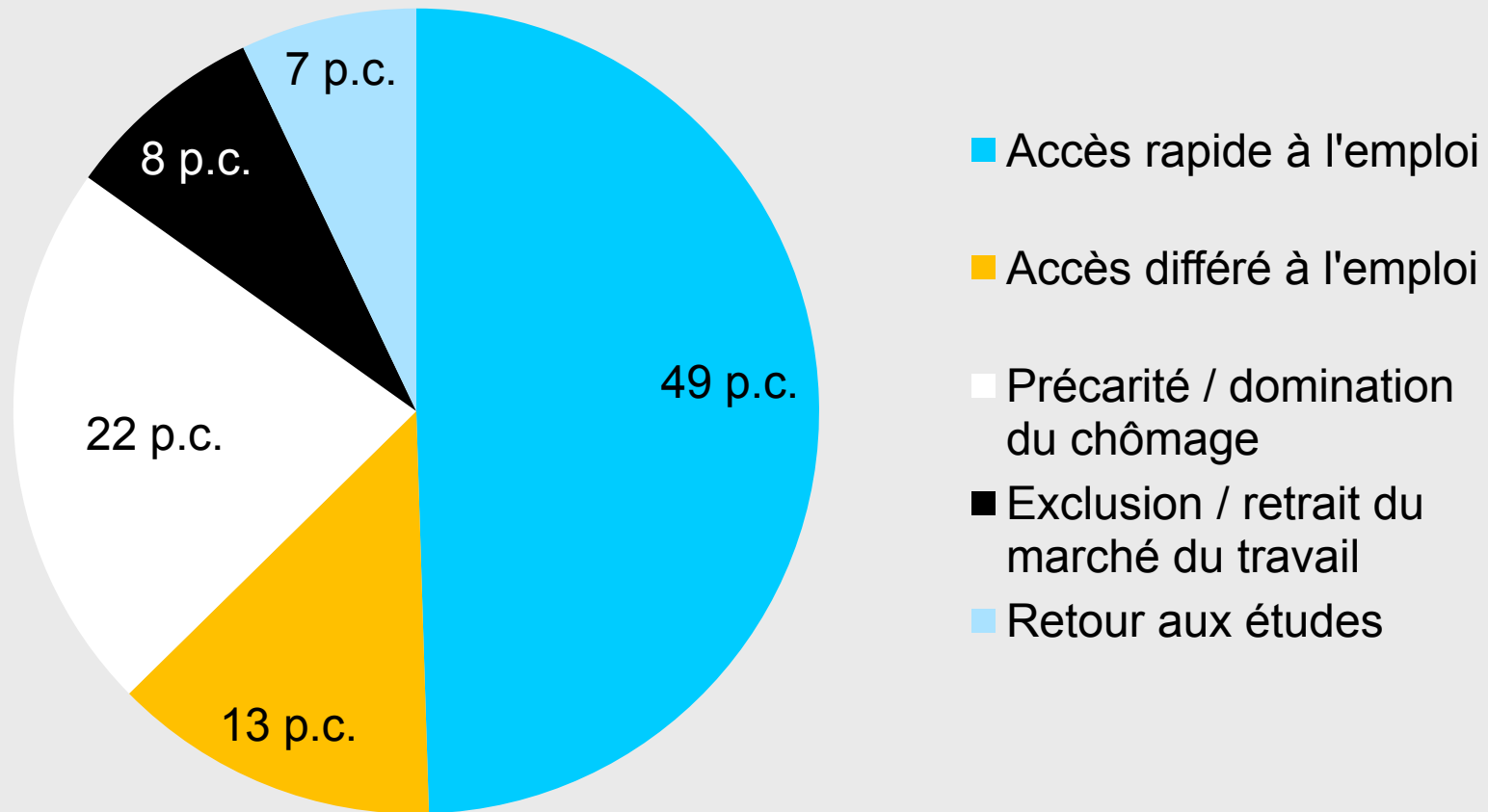


- Étudiants sans emploi
- Étudiants qui travaillent
- Travailleurs salariés avec emploi permanent
- Travailleurs salariés avec emploi temporaire
- Travailleurs indépendants
- Demandeurs d'emploi et autres inactifs

Source: Eurostat (EFT).

Insertion sur le marché du travail selon les données SILC

(trajectoires d'insertion des jeunes en Belgique, selon les caractéristiques des parcours individuels à partir du premier mois suivant la sortie du système éducatif)



Source: Eurostat (SILC).

Insertion des jeunes sur le marché du travail: synthèse

- ▶ On observe des différences sensibles en matière d'insertion dans l'emploi en fonction du sexe, du niveau d'éducation, de la nationalité et de la région de résidence.
- ▶ La participation des femmes à l'emploi est, au départ, semblable à celle des hommes mais elle diminue au fil du temps.
- ▶ Le taux d'emploi des ressortissants non européens est faible et tend à diminuer, alors que celui des Belges augmente avec le temps.
- ▶ Avec le niveau de qualification, c'est la région de résidence qui a le plus d'influence sur les transitions de et vers l'emploi.
- ▶ En Belgique, la combinaison scolarité-emploi est rare.
- ▶ L'alternance chômage-emploi semble dominer la phase d'insertion pour près d'un jeune sur quatre; plus d'un sur dix connaît une période prolongée de chômage avant d'accéder à l'emploi.

Structure de l'exposé

- ▶ 1. Situation conjoncturelle
- ▶ 2. Caractérisation de la population âgée de 15 à 29 ans
- ▶ 3. Éducation et formation
- ▶ 4. Insertion des jeunes sur le marché du travail

- ▶ **5. L'emploi des jeunes**
 - **5.1 Contrats temporaires**
 - **5.2 Travail à temps partiel**
 - **5.3 Rémunération des jeunes travailleurs**

- ▶ 6. Recommandations

Contrats temporaires en Belgique, l'UE15 et les régions en 2007

(pourcentages des travailleurs salariés)

	TOTAL					BELGIQUE, VENTILATION PAR:							
						SEXE		NIVEAU D'ÉDUCATION			NATIONALITÉ		
	Belgique	UE15	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Hommes	Femmes	Faible	Moyen	Élevé	Belges	Autres ressortissants de l'UE15	Ressortissants hors UE15
15-29 ans	20,5	32,1	21,4	17,9	25,8	18,3	22,9	30,0	17,9	19,5	20,1	23,3	26,8
30-44 ans	6,0	11,2	10,4	4,7	7,4	4,4	7,9	9,2	5,3	5,3	5,2	9,6	25,0
45-64 ans	4,3	6,8	5,0	4,1	4,5	2,7	6,3	6,6	3,2	3,0	4,1	nr	nr
15-64 ans	8,6	14,7	11,3	7,5	10,2	6,8	10,8	11,2	8,0	7,8	8,2	10,0	24,4

Source: Eurostat (EFT).
nr: Données non représentatives.

Temps partiel en Belgique, l'UE15 et les régions en 2007

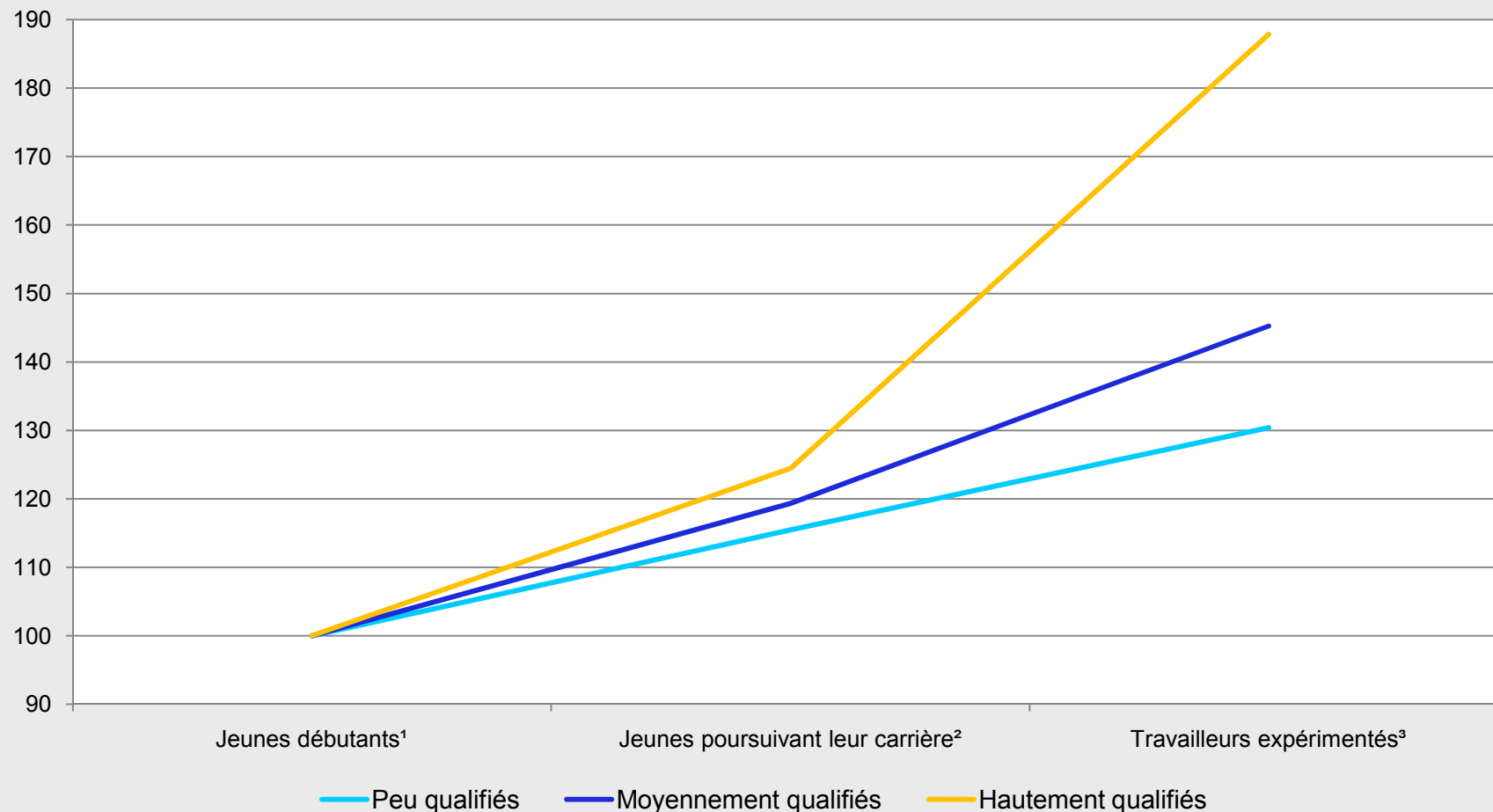
(pourcentages des personnes en emploi)

	TOTAL					BELGIQUE, VENTILATION PAR:							
						SEXE		NIVEAU D'ÉDUCATION			NATIONALITÉ		
	Belgique	UE15	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Hommes	Femmes	Faible	Moyen	Élevé	Belges	Autres ressortissants de l'UE15	Ressortissants hors UE15
15-29 ans	17,6	21,7	22,1	15,4	20,8	8,2	28,4	26,1	19,1	12,0	17,1	23,4	24,8
30-44 ans	21,2	18,9	18,0	22,1	20,4	4,8	40,9	22,5	21,5	20,4	21,4	19,4	20,8
45-64 ans	25,1	20,9	17,7	27,2	22,8	9,0	47,5	29,5	25,8	20,3	25,7	16,8	nr
15-64 ans	21,9	20,3	18,8	22,6	21,4	7,1	40,5	26,6	22,3	18,7	22,1	18,9	22,1

Source: Eurostat (EFT).
nr: données non représentatives.

Salaire horaire médian en 2005: ventilation selon l'ancienneté et le niveau d'éducation

(pourcentages du salaire horaire médian d'un jeune débutant¹ de même niveau d'éducation)



Source: DGSIE (Enquête sur la structure des salaires).

¹ Travailleur de moins de 25 ans ayant au plus 1 an d'ancienneté.

² Travailleur âgé de 25 à 29 ans ayant entre 2 et 9 ans d'ancienneté.

³ Travailleur âgé de 40 à 44 ans ayant au moins 10 ans d'ancienneté.

L'emploi des jeunes: synthèse

▶ Contrats temporaires:

- Concernent davantage les femmes, les étrangers et les peu qualifiés et sont moins fréquents en Flandre.
- Leur fréquence diminue au fil du temps après l'obtention du diplôme et avec l'âge.

▶ Travail à temps partiel:

- Concerne davantage les femmes et les étrangers, la fréquence diminue avec le niveau de qualification; pour les jeunes, il est moins fréquent en Flandre.
- La fréquence augmente au fil du temps après l'obtention du diplôme et avec l'âge, mais uniquement pour les femmes.

▶ Rémunération des jeunes travailleurs

- La prime salariale liée au niveau d'éducation est la plus forte pour les hauts qualifiés.
- les écarts en fonction du niveau d'éducation se creusent au long de la carrière.

Structure de l'exposé

- ▶ 1. Situation conjoncturelle
- ▶ 2. Caractérisation de la population âgée de 15 à 29 ans
- ▶ 3. Éducation et formation
- ▶ 4. Insertion des jeunes sur le marché du travail
- ▶ 5. L'emploi des jeunes
- ▶ **6. Recommandations**

Recommandations (1)

La politique de l'emploi dans la crise économique

- ▶ Mener une politique globale et cohérente, axée sur le renforcement d'une croissance économique génératrice d'emplois, notamment par des efforts permanents d'innovation.
- ▶ Viser à une amélioration quantitative et qualitative de l'offre de travail.
- ▶ Éviter que le chômage conjoncturel, qui s'accroît rapidement sous l'effet de la crise, ne devienne structurel à l'issue de celle-ci.
- ▶ Ne pas répéter les erreurs du passé en limitant autant que possible les départs définitifs ou l'éloignement des travailleurs âgés du marché du travail.
- ▶ Veiller à préserver le capital humain de l'ensemble de la population.

Recommandations (2)

Une formation initiale de qualité pour tous

- ▶ Assurer à tous l'accès à un enseignement de qualité:
 - Fournir à chaque jeune un bagage minimal de compétences.
 - Apprentissage obligatoire de l'une au moins des deux autres langues nationales dans tous les réseaux, dès l'école primaire.
 - Organiser des cours de mise à niveau pour les primo-arrivants et des cours de langues pour les familles étrangères ayant un enfant scolarisé.

- ▶ Lutter contre le décrochage scolaire:
 - Reconsidérer la politique de redoublement qui peut marquer le début d'une culture de l'échec.
 - Organiser des remédiations systématiques obligatoires pour les jeunes en difficulté.
 - Orienter les jeunes en risque de décrochage vers des trajectoires qualifiantes:
 - redéfinir le statut de l'apprentissage;
 - assurer des stages de qualité et en nombre suffisant.

- ▶ Revaloriser les filières techniques et professionnelles pour en faire des écoles de l'excellence préparant les jeunes à des métiers essentiels pour le développement de notre économie.

Recommandations (3)

Importance des SPE pour les premiers contacts avec le marché du travail

- ▶ Accélérer la mise en place des procédures d'accompagnement adaptées aux jeunes et ne pas attendre la fin du stage d'attente pour évaluer leur démarche de recherche d'emploi.
- ▶ L'offre individualisée d'accompagnement doit reposer sur une double stratégie:
 - « Travaillez d'abord » pour ceux qui sont aptes à se présenter directement sur le marché du travail;
 - « Acquérez les compétences d'abord » pour les autres. Ceux-ci doivent :
 - se voir proposer un programme sur mesure pour améliorer ou acquérir les compétences nécessaires pour s'insérer sur le marché du travail;
 - accéder à des qualifications reconnues en privilégiant des formations comportant des objectifs concrets et des stages en entreprise;
 - bénéficier de contrats de travail adaptés pour acquérir une première expérience professionnelle, valorisable sur le marché du travail.
- ▶ Responsabiliser les jeunes dans une logique de droits et devoirs.
- ▶ La mobilité interrégionale doit continuer à être encouragée.

Recommandations (4)

Un marché du travail intégrant le plus grand nombre

- ▶ Contrats temporaires et intérim sont une étape importante de l'insertion sur le marché du travail, mais ils doivent servir de tremplin vers une intégration stable dans l'emploi.
- ▶ Plutôt que les jeunes en général, ce sont les jeunes peu qualifiés qui sont confrontés à des difficultés. Ils bénéficient au premier chef d'une politique ciblée sur les bas salaires, mais comme le mentionne l'Accord interprofessionnel, une attention particulière est justifiée pour certaines catégories particulièrement vulnérables (moins de 20 ans très peu scolarisés, jeunes étrangers ou jeunes handicapés peu qualifiés).
- ▶ Il faut lutter contre toute forme de discrimination, particulièrement envers les jeunes de nationalité ou d'origine étrangère et donner aux (jeunes) femmes les moyens de valoriser leur formation.
- ▶ Il faut généraliser les procédures d'évaluation des politiques mises en œuvre, faciliter l'accès aisé aux bases de données administratives et développer des outils d'analyse communs aux différentes entités.